

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
PV de la réunion du 20 juin 2017

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. M. BARTHOLOME, G. GROLET, A. HOCQUET, R. HENRY, R. PARMENTIER,
P. CARPENTIER, membres effectifs;
MM. F. TIRIONS et D. COUVREUR, membre suppléant;
Mme M. VANNI, agent de développement (GREOVA);
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Début de la séance à 20h05.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2017

Le PV est approuvé sans remarque.

2) Aménagement du centre d'Aywaille

Le président rappelle que la volonté était d'octroyer une demande de convention auprès du développement rural pour ce qui relève des aménagements de convivialité dans le centre de l'entité. Il ajoute que l'aménagement du centre est un dossier important qui nécessite l'intervention de plusieurs acteurs qui sont le SPGE, l'AIDE, le SWDE, la commune, le développement rural, etc.

Rappelons brièvement qu'une enveloppe de 2 millions d'euros avait été accordée par la Wallonie à la commune d'Aywaille pour l'aménagement de la N633. Les autorités communales avaient émis le souhait que cette enveloppe budgétaire soit consacrée à l'aménagement du centre, dossier qu'elles estimaient prioritaire. Toutefois, le SPW a maintenu sa décision quant à l'aménagement de la N633. Les travaux devront être terminés pour la fin de l'année 2019.

Actuellement, un auteur de projet a été désigné par le SPW pour l'aménagement de la Place Thiry (voirie) et travaille à la réalisation de l'esquisse des rues du Rivage et de l'Enseignement (prioritaire) qui seraient reprises par la Direction des Routes. La commune souhaiterait faire appel au même auteur de projet pour les aménagements de convivialité afin d'assurer une cohérence dans les deux dossiers, notamment au niveau des travaux d'égouttage à réaliser dans le centre. Le SPW a désigné son auteur de projet via un accord cadre. La Commune n'étant pas dans les bénéficiaires de ce marché, elle doit lancer une procédure de marché public en espérant pouvoir désigner le même bureau d'études (incertitude). Le point sera présenté au Conseil communal du mois de juillet.

Pour ce qui relève du dossier du SPW (Porallée), la commune a déjà rencontré toute une série de commerçants pour discuter des aménagements le long de la N633. Pour une question de sécurité, le SPW souhaiterait revoir les conditions de parking le long de la nationale. Il envisage un système de parking en créneaux, parallèle à la chaussée. Ni la commune ni les commerçants ne semblent enthousiastes face à cette proposition qui risquerait de réduire le nombre de visiteurs. Le Président ajoute ensuite que certains commerçants pourraient intervenir dans le financement des ronds-points puisqu'ils faciliteront l'accès à leur établissement. Il rappelle que si cette enveloppe budgétaire n'est pas entièrement dépensée, l'argent restant sera investi dans l'aménagement du centre d'Aywaille.

Le Collège a décidé de consacrer une partie de son PIC (Plan d'Investissement Communal) à la réalisation des travaux d'aménagement du centre d'Aywaille. La priorité sera accordée à la rue de l'Enseignement et la rue du Rivage ainsi qu'à la zone de parking à proximité de l'école. Les travaux sont espérés pour le printemps 2018 et nécessiteront la remise temporaire à deux voies de l'avenue François Cornesse et de la place Joseph Thiry.

Les espaces de convivialité bénéficieront de matériaux similaires à ceux de la rue Hongrée afin de garantir un ensemble cohérent dans le centre. Il est envisagé de rendre la rue St Pierre piétonne jusqu'à la place. Pour ce qui relève des arrêts de bus, Le Président explique que la volonté de tous se traduit par la sécurité des enfants. C'est la raison pour laquelle le souhait du Collège est qu'il n'y ait plus que deux arrêts de bus : un près de l'athénée et l'autre à proximité de la gare. Des caméras seront d'ailleurs placées à la gare afin de garantir une sécurité plus importante. La commune envisage notamment d'y installer un réseau wifi accessible à tous. Les bus pourront être déviés vers la gare sans passer par le centre, ce qui permettra de fluidifier la circulation. Un bâtiment a d'ailleurs été acheté par la commune afin d'élargir le passage pour les bus. L'arrêt de bus situé devant les commerces place Joseph Thiry sera probablement déplacé après le pont.

S'ensuit une série de remarques et d'interrogations de la part des membres.

Un membre souhaite connaître le pourcentage d'intervention de l'Europe dans le dossier d'aménagement de la N633. Le Président précise que le montant ne se traduit pas par un pourcentage mais qu'il consiste plutôt en un montage financier s'élevant à 2 millions d'€ ; attribués à Aywaille pour améliorer la sécurité et la mobilité sur l'Avenue de la Porallée.

Monsieur Henry précise que les travaux sur la N633 et ceux dans le centre n'auront pas lieu au même moment afin de ne pas pénaliser les commerçants ni les usagers.

Monsieur Tirions attire l'attention sur la difficulté rencontrée par certains usagers pour se déplacer sur des zones de convivialité pavées. Madame Bartholomé leur explique que les pavés devront être en adéquation avec toute une série d'exigences pour faciliter l'accès aux usagers doux, dont les personnes à mobilité réduite.

Monsieur Tirions s'inquiète également quant à l'accès au nouveau parking le long de l'Avenue Louis Libert en période d'hiver. Le Président spécifie que la commune sera attentive au déneigement de la zone pour éviter tout accident. Une remarque est ensuite émise quant à l'absence de plaques d'indication du parking. Madame Bartholomé précise que ces plaques ont été commandées et seront prochainement placées pour faciliter l'accès au parking.

3) GT chemins : embellissement et sécurisation du site du Ninglinspo

Monsieur Bartholomé présente le travail réalisé par les membres du Groupe de Travail « chemins » au travers d'un support power-point (cf. document annexé). Une inauguration des travaux de sécurisation du site réalisés par la commune en collaboration avec le GT aura d'ailleurs lieu le samedi 24 juin 2017.

Monsieur Bartholomé émet ensuite l'idée de constituer un groupe de suivi qui se réunirait tous les 3 mois afin de faire le tour du site et s'assurer que les aménagements de sécurité soient toujours en état.

Certains membres s'interrogent sur les possibilités d'aménager des emplacements de parking supplémentaires à l'entrée du site du Ninglinspo. Le Président explique que la question a déjà été étudiée mais qu'il existe peu de solutions. Un membre suggère ensuite de rendre le parking payant. Certains sont sceptiques quant à cette suggestion car elle pourrait encourager le parcage sauvage de voitures le long de la route. Le Président ajoute que cette possibilité a également été envisagée mais l'installation de barrières réduirait le nombre de places disponibles.

Il est ensuite spécifié que le GT chemins a été cité à la remise du prix du mérite citoyen. D'autres personnes ont reçu le prix. Le Président tient toutefois à féliciter et remercier les membres pour leur implication.

4) Renouveaulement de l'Opération de Développement Rural

Le Président explique qu'en sa séance du 31 mai 2017, le Conseil communal a pris la décision de renouveler l'Opération de Développement Rural sur son territoire et de solliciter l'aide du GREOVA dans la conduite de cette opération.

5) Divers

Le GT a introduit une demande pour obtenir une petite tronçonneuse afin de dégager les sentiers de promenade. La commune, dans le cadre du renouvellement de son portefeuille d'assurances va inclure une assurance pour les bénévoles du GT de manière à garantir la sécurité des membres lorsqu'ils se rendent sur le terrain. Une fois les membres du GT assurés, la commune étudiera la possibilité de leur fournir du petit matériel.

Fin de la séance à 22h00.

Le Président,
Ph. DODRIMONT